

Rapport annuel 2010

1. Dix ans d'activités pour ACTARES

En cette année de jubilé 2010, l'engagement d'ACTARES n'a pas connu non plus de répit. De plus en plus souvent consultés comme interlocuteurs, nous avons pu nous prononcer dans le débat et même parfois donner le ton. Nous pouvons constater du côté des entreprises une certaine ouverture. Ainsi, nous avons pu entendre par exemple dans les propos prononcés lors de la manifestation du jubilé à Lausanne par Peter Brabeck, le président du conseil d'administration de Nestlé, que Nestlé aussi pouvait commettre des erreurs, et communiquer des informations à leur sujet.

En 2010, ACTARES a pris part activement aux votes dans toutes les assemblées générales des entreprises faisant partie du Swiss Market Index (SMI). De la participation aux plus importantes des assemblées générales, nous rapportons de manière détaillée dans le chapitre suivant. Les membres intéressés ont reçu les recommandations de vote établies par ACTARES en fonction de ses lignes directrices. La collaboration avec des conseils de fondation de caisses de pension a été poursuivie.

Nous comptons depuis début octobre un nouveau collaborateur. Max Mader se consacre prioritairement à la recherche de fonds nécessaires au développement de notre secrétariat. Ce poste n'a pu être créé que grâce à la générosité de nos membres. Les revenus des cotisations et des dons se sont développés de manière satisfaisante, et ont contribué à réduire pour une part significative le déficit budgété.

En novembre ont eu lieu les deux manifestations du jubilé, à Lausanne et à Winterthur. Les débats avec les présidents de Nestlé et de Credit Suisse, menés dans un cadre universitaire, ont connu une fréquentation réjouissante (voir chapitre 5.2).

2. Assemblées générales d'entreprises

2.1 Novartis

En 2010, Novartis a fait quelques pas dans la bonne direction en introduisant un vote consultatif sur les rémunérations et en mettant un terme au double mandat de Daniel Vasella. Pourtant, les rémunérations ont atteint encore en 2009 des montants beaucoup trop élevés, qu'aucun argument ne saurait justifier. ACTARES continuera d'exiger une politique de rémunérations acceptable.

Novartis a engagé en Inde pour la quatrième fois une procédure pour breveter un médicament anti-cancéreux, le Glivec, menaçant ainsi l'approvisionnement de nombreux pays en médicaments génériques bon marché produits en Inde. ACTARES est révoltée par cette attitude bornée, et a demandé lors de l'assemblée générale à Novartis de mettre un terme immédiatement à cette procédure. Novartis a pourtant refusé d'entrer en matière, indiquant seulement que dans le système démocratique que l'Inde connaît, il lui est permis de faire valoir ses droits.

2.2 Roche

ACTARES a critiqué le groupe pharmaceutique Roche pour ses rémunérations excessives et la commercialisation du Cellcept, un immunosuppresseur, sur le marché chinois des transplantations d'organes. En Chine, les dons d'organes volontaires sont rares, en raison de convictions culturelles, raison pour laquelle une grande part des organes transplantés sont prélevés sur des personnes condamnées à mort. Par le biais des études menées avec le Cellcept, Roche soutient ainsi indirectement un commerce problématique au regard des droits humains.

Roche affirme ne pas être compétente pour juger de la provenance des organes transplantés. La responsabilité entrepreneuriale implique aussi pour les entreprises d'analyser l'activité de leurs fournisseurs sur une base éthique. ACTARES demande donc à Roche, entreprise-phare dans le domaine, de s'engager sur le respect des standards internationaux et de collaborer dans le futur avec les organisations traitant des droits humains. Le profit financier à court terme ne doit pas être réalisé au détriment de principes éthiques.

2.3 Zurich Financial Services

Zurich FS s'est fixé comme objectif à l'échelle du groupe une réduction de 10 % des productions de CO₂ d'ici à 2013, et a progressé dans la mesure et la gestion de ses propres émissions. ACTARES a salué ce fait et apprécie aussi comme un développement positif les produits et prestations dans le domaine des assu-

rances-dommages et des assurances-vie, introduits par la Zurich pour couvrir les risques liés au changement climatique.

Mais de nombreux domaines d'activités présentent un potentiel inutilisé pour la réduction d'émissions de gaz à effet de serre, comme par exemple la sensibilisation des employés à un comportement favorable à la protection de l'environnement dans la vie de tous les jours, le domaine des assurances automobiles et la politique d'investissement. ACTARES attend pour le futur un concept global intégrant la protection du climat dans l'ensemble des secteurs d'activité.

2.4 UBS

Lors de l'assemblée générale du 14 avril, ACTARES a vertement critiqué UBS pour n'avoir, après avoir frôlé la catastrophe, ni rétabli la crédibilité de l'entreprise, ni défini la co-responsabilité des anciens cadres dirigeants. De même, la définition d'une base éthique adaptée aux activités futures, est d'une urgente nécessité. L'actionnariat actif a enregistré un succès historique lors d'un vote sur la décharge des organes dirigeants: 52.75 % des actionnaires leur ont refusé cette décharge pour 2007.

Le 14 octobre, sous pression de l'opinion publique, UBS a réagi finalement et publié un «Rapport sur la transparence» décrivant le déroulement de la débâcle financière de la grande banque. Le rapport montre que des fautes ont été commises à l'intérieur de la banque, pouvant justifier des demandes de dommages-intérêts. Le conseil d'administration d'UBS a pourtant affirmé officiellement sa volonté de refuser d'engager une procédure civile contre les dirigeants en charge à cette époque. Reste en suspens la plainte collective de la ville de Pontiac. ACTARES suivra attentivement le développement de la situation.

2.5 Nestlé

ACTARES a ouvert le débat lors de l'assemblée générale de Nestlé en 2010 sur la comparaison entre le rapport de Nestlé sur la durabilité et le nouveau concept de «Création de valeur partagée» (Creating Shared Value - CSV). Bien que la durabilité ne se limite pas à son aspect écologique, mais porte aussi sur des aspects économiques et sociaux, Nestlé place sa CSV dans son échelle de valeurs au-dessus de la durabilité. Le contenu de ce concept de CSV laisse pourtant à désirer: les données relatives aux indicateurs de prestations sociales et aux méthodes de travail sont peu nombreuses, et manquent entièrement sur les droits sociaux et sur les droits humains.

ACTARES attend que la durabilité soit dans l'avenir à la base de ce concept de «Création de valeur partagée». ACTARES a noté comme un point positif l'élection d'une troisième femme au conseil d'administration de Nestlé.

2.6 Syngenta

ACTARES est revenue à la charge en 2010 sur la commercialisation par Syngenta de l'Atrazin et du Paraquat, des herbicides nuisibles pour l'environnement et pour la santé. Les études les plus récentes ont démontré que ces produits hautement toxiques sont mis en cause dans les cancers du sein et de la prostate, polluent les espaces de vie aquatiques et peuvent conduire par dépôt dans les sédiments à une charge de la nappe phréatique pendant des dizaines d'années.

Pour ces raisons, ces deux produits sont interdits dans de nombreux pays. De gros utilisateurs d'herbicides évitent leur utilisation. Au lieu d'aller dans ce sens et d'assumer sa responsabilité, en renonçant à la commercialisation de ces produits, Syngenta concentre son effort à les vendre sur les marchés alternatifs des pays en développement ou émergents. Le profit financier est donc entièrement réalisé au détriment des populations et de l'environnement. Cette attitude est à très courte vue. Des prétentions à des dommages-intérêts ne sont pas à exclure dans le futur, sur la base du principe pollueur-payeur. ACTARES attend que Syngenta mise dans le futur sur des produits durables et assume sa responsabilité sociale et environnementale.

2.7 Credit Suisse

ACTARES a exigé de Credit Suisse lors de l'assemblée générale une politique de rémunération socialement acceptable. Près de 150 millions de francs ont été distribués en 2009 aux organes dirigeants de l'entreprise. Auxquels se sont ajoutés 642 millions attribués dans le cadre d'un programme de motivation (PIP) sur cinq ans. Rien ne saurait justifier cette somme extravagante.

Au sujet du bilan climatique neutre affiché par CS, ACTARES a signalé des possibilités d'amélioration: dans le futur, Credit Suisse doit aussi inclure dans son objectif de bilan neutre les investissements directs, les financements, les opérations en bourse et d'autres formes de transactions. La durabilité ne doit pas être un facteur que l'on prend en considération parmi beaucoup d'autres, mais constituer la base de chaque activité menée par l'entreprise.

Credit Suisse a réagi et fait un pas dans la bonne direction – ce que l'on attendait depuis bien longtemps – en rendant public le 14 octobre dernier un résumé de ses «Politiques et lignes directrices sectorielles» concernant le comportement à adopter dans le traitement d'affaires sensibles dans leurs aspects environnementaux et sociaux. ACTARES suivra avec intérêt le déroulement de ce processus et attend pour le futur une information régulière sur l'application de ces directives.

2.8 BASF

Lors de l'assemblée générale 2010 de BASF a été abordé le thème de la suppression de places d'apprentissage sur le site CIBA de Grenzach. ACTARES a critiqué le fait que de 15 places d'apprentissage dans le passé, aucune ne soit offerte pour 2010, et qu'à partir de 2011, on ne parle que «d'un nombre à évaluer en fonction des besoins». L'entreprise a donné comme justification le déplacement de la recherche à Bâle. A Grenzach, des places ne seraient donc offertes que pour les métiers de la technique, mais plus pour les formations en laboratoire.

3. Entretiens

3.1 Rencontre avec Hans-Ulrich Doerig

Peu de temps avant l'assemblée générale de Credit Suisse, ACTARES a été invitée par son président Hans-Ulrich Doerig pour un échange de vues. Il s'est intéressé d'une manière générale à nos préoccupations, et nous avons pu lui présenter quelques-unes de nos exigences. Il ne faut bien sûr pas attendre de ce type d'entretien des résultats immédiats. En revanche, la probabilité s'accroît que quelque chose bouge peu à peu.

3.2 Rencontre avec Kaspar Villiger

Donnant suite à la demande d'ACTARES, Kaspar Villiger s'est déclaré prêt à une rencontre en septembre. L'entretien a porté principalement sur la plainte contre les anciens dirigeants. Kaspar Villiger a expliqué pendant près d'une heure les raisons pour lesquelles UBS ne voulait, ni ne pouvait soutenir une plainte. Les risques et les inconvénients d'une telle procédure seraient immenses et sans commune mesure avec une utilité hypothétique. Pour ACTARES, il y avait beaucoup à en attendre. Même si cela ne permettait pas d'éviter que subsiste un important malaise et que le passé pèse encore longtemps sur UBS.

4. Collaborations

4.1 Banque Alternative Suisse

Les échanges d'idées se sont poursuivis avec la BAS aussi durant l'année 2010, avec l'objectif de proposer à moyen terme nos prestations à ses clients.

4.2 Deminor

ACTARES a collaboré intensément avec Deminor, leader européen en matière de service aux investisseurs dans des sociétés européennes, sur le dossier de la responsabilité des anciens dirigeants d'UBS. Il s'agissait de donner des informations fondées et précises à nos membres ainsi qu'à l'opinion publique suisse. Pour ACTARES, dont la vocation n'est pas de défendre les intérêts pécuniaires de ses membres, ce fut une première riche en enseignements.

4.3 Euroshareholders

Euroshareholders est l'organisation faîtière européenne des associations d'actionnaires. Euroshareholders a co-signé, avec Deminor et ACTARES, la lettre ouverte adressée le 17 septembre au conseil d'administration d'UBS. L'échange d'informations entre ACTARES et Euroshareholders se poursuit depuis lors.

4.4 Dachverband der kritischen Aktionärinnen und Aktionäre (Association faîtière des actionnaires critiques)

Cette association poursuit en Allemagne une activité similaire à celle d'ACTARES en Suisse. Un séjour en Allemagne d'un membre de notre comité, Ruedi Jörg, nous a donné l'occasion d'être présents à leur assemblée générale, et de participer avec eux à l'assemblée générale de BASF, qui a repris l'entreprise CIBA (voir chapitre 2.8). Réciproquement, le secrétaire du «Dachverband», Markus Dufner, a participé à notre manifestation du jubilé à Winterthur. Il a suivi la discussion avec un grand intérêt, et constaté qu'il serait inenvisageable en Allemagne d'inviter le président d'une grande entreprise à une telle rencontre.

5. Manifestations

5.1 Assemblée annuelle d'ACTARES

Une bonne trentaine de membres ont participé à l'assemblée annuelle d'ACTARES. Un réjouissant renforcement du comité a pu avoir lieu, par l'élection de quatre nouveaux membres, mais le financement du futur de l'organisation reste incertain. Si les comptes 2009 présentent encore un résultat positif, ce n'est plus le cas pour 2010. Les fondations qui ont soutenu ACTARES arrivent au terme de leur effort. La conférence de Michael Zurkinden, collaborateur de Wegelin & Co Banquiers Privés, portant sur la nécessité de l'engagement des actionnaires lors des assemblées générales des entreprises, a tenu toutes ses promesses.

5.2 Jubilé

A l'occasion du jubilé de dix ans d'ACTARES, deux soirées de discussion ont été organisées, l'une avec Peter Brabeck-Letmathe à l'Université de Lausanne, l'autre avec Hans-Ulrich Doerig à Winterthur, à la ZHAW (Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften). A Lausanne, près de 200 personnes intéressées ont participé à l'évènement. Le président du conseil d'administration de Nestlé Peter Brabeck a répondu avec une étonnante spontanéité aux questions du Professeur Guido Palazzo et d'ACTARES, et reconnu pour la première fois, sur le thème de la durabilité, des problèmes et des possibilités d'amélioration chez Nestlé.

A Winterthur, la discussion s'est passée avec une cinquantaine de personnes présentes dans un cadre plus restreint. Le président du Conseil d'administration de Credit Suisse Hans-Ulrich Doerig a répondu de manière circonstanciée aux questions de Herbert Winistörfer, enseignant à la Haute école de Winterthur, et d'un public bien préparé.

Les deux manifestations ont eu, à côté de l'aspect symbolique des dix ans du jubilé, une valeur significative par leur contenu. Aucun échange de lettres, aucune intervention en assemblée générale, n'est comparable à l'intensité d'une discussion personnelle.

6. Questions internes

6.1 Membres

Au 31 décembre 2010, ACTARES comptait 1147 membres, dont 20 ayant la personnalité juridique. 134 nouvelles adhésions ont été enregistrées en 2010.

6.2 Comité

Fin décembre 2010, le comité d'ACTARES se composait de dix membres, six de Suisse romande et quatre de Suisse alémanique, avec un nombre égal de femmes et d'hommes. Cinq réunions régulières du comité ont eu lieu en 2010 à Fribourg. Parce que c'est à Fribourg que les trains directs se croisent!

La présidence est assurée par Rudolf Meyer, et la vice-présidence par Caroline Pirenne. Les rangs de la représentation alémanique ont été étoffés par l'arrivée de Veronika Hendry et de Richard Bisig, pendant que Daniela Grünenfelder et Alessandra Silauri sont venues compléter la présence romande. Le comité est toujours intéressé à accueillir de nouveaux membres.

6.3 Bureau (délégation du comité)

Le bureau a été composé en 2010 par le président, la vice-présidente et le directeur d'ACTARES, Roby Tschopp. Il s'est réuni sept fois à Berne au secrétariat de l'association. Le bureau est chargé de la coordination et de l'exécution des affaires courantes.

7. Relations publiques et acquisition de membres

7.1 Lettre d'information ACTARES

Notre lettre d'information a également paru deux fois en 2010. Le numéro 21 de juin a principalement été consacré aux assemblées générales de la saison. Le numéro 22 de décembre a présenté d'autres activités menées en 2010, les manifestations du jubilé en novembre, et un aperçu sur ce qui est prévu pour l'an prochain.

Toutes les lettres d'information déjà parues peuvent être consultées en allemand et en français sur le site internet www.actares.ch. On y trouve également la charte d'ACTARES, les statuts, les directives de votes élaborées en 2005 et régulièrement mises à jour, des informations sur le comité et les membres, un glossaire et d'autres documents importants.

7.2 Annonces et encartages dans la presse

ACTARES a mis des annonces dans différents journaux et publications, ou bien y a fait encarter son dépliant de présentation. Ont été pris entre autres en considération en 2010 Terrafair, Umweltjournal, moneta, le Klimafreundlich-Magazin et Global+. Dans le cadre du jubilé, des annonces ont été placées dans le Tages-Anzeiger, dans le Landboten et dans l'Hebdo.